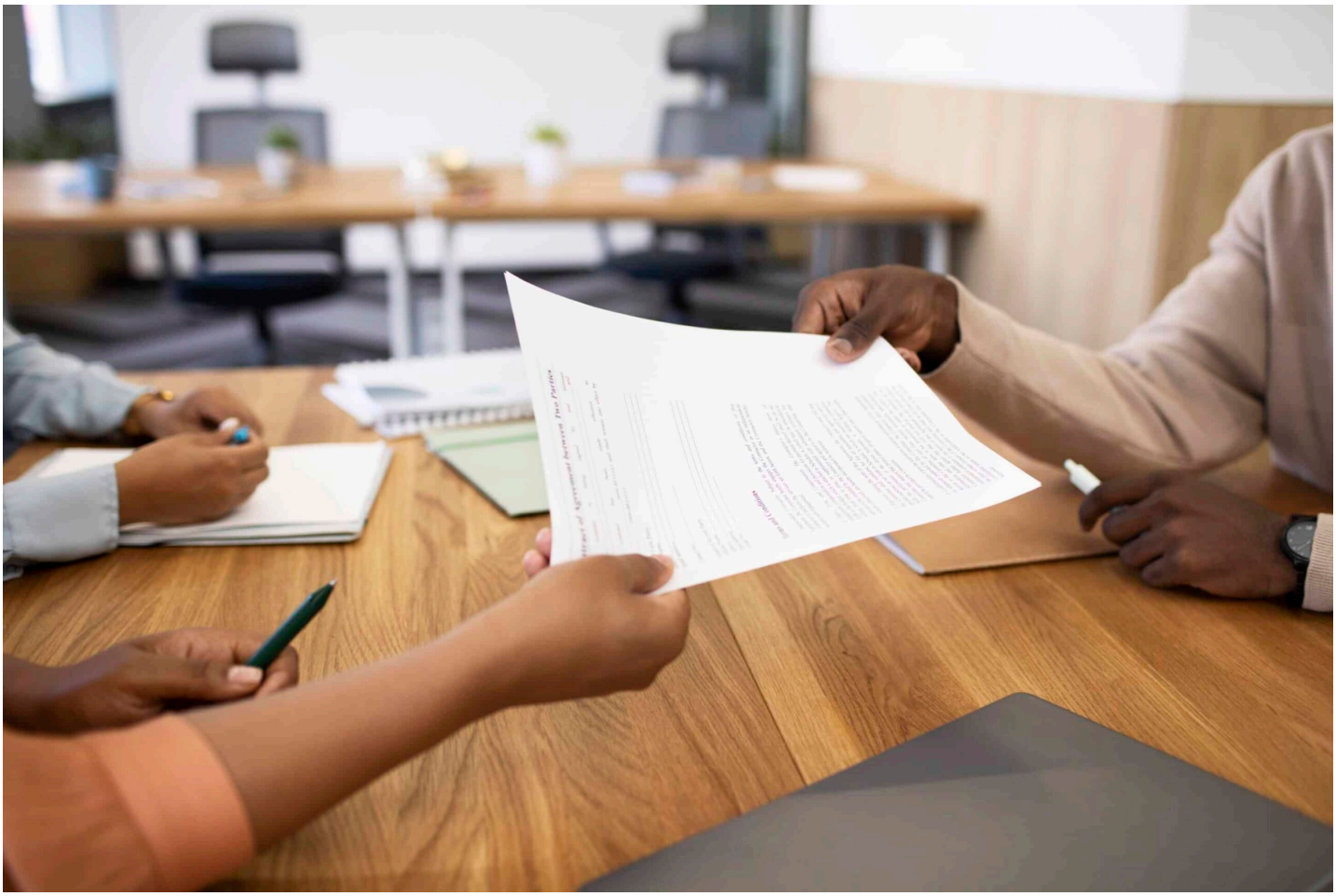


Réaliser et faire vivre son DUERP

Objectifs de formation

- Veiller à la prévention des risques professionnels
- Evaluer les risques professionnels
- Être capable d'élaborer et de mettre à jour le document unique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les aspects législatifs et réglementaires de l'évaluation des risques professionnels
- Répertorier les risques en vue d'établir le document unique et le mettre à jour
- Savoir prioriser les risques
- Être capable de proposer des moyens de prévention

- Utiliser les différents outils numériques à disposition

Durée : 01 jour - 07heures

Mise à jour le : 18 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

595 €

Dates :

Le 12 Novembre 2026

Le 13 Mai 2027

Le 20 Aout 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Dirigeant
- Référent sécurité
- Elus du CSE
- Personne chargée de l’analyse des risques

Programme

Partie 1
La réglementation

• Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité
• La loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail
• Les différentes infractions au code Pénal et au code du Travail
• Le droit de retrait – le droit d'alerte
• Le délit d'entrave
• L'importance de la faute inexcusable

Partie 2
• Les enjeux de la prévention
• Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ou DUERP
• Qu'est-ce que le DUERP ? Le cadre juridique
• L'évaluation des risques professionnels
• La sinistralité
• Les risques et les dangers
• Notion de situations dangereuses
• L'évaluation des risques
• Prioriser les actions en utilisant une des différentes méthodes de cotation
• Les plans d'actions – Le PAPRIPACT

Partie 3
Etude du DUERP en place
• Vérification que tous les risques soient répertoriés y compris
➢ les risques psycho-sociaux
➢ Les risques chimiques
➢ Les risques routiers
➢ Les risques liés à l'activité de l'entreprise
• Mise à jour du DUERP
• Priorisation des actions à engager de manière prioritaire
• Mise en œuvre des plans d'actions (délai de réalisation, responsable, moyens à mettre en œuvre)

Modalités pédagogiques

• Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités

professionnelles des participants
- Alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques adaptés
- Documents et supports remis ; présentation d'outils numériques.
- Une clé USB sera à disposition des participants qui pourront télécharger les supports présentés, documents, images, travaux réalisés et livret.
- Une évaluation des compétences des participants sera réalisée au début de la formation qui permettra d'approfondir
les points non maîtrisés.

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l'entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont

accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
